

A photograph of a memorial service. The floor is covered with numerous lit candles of various colors (white, yellow, pink, blue, green, red) and sizes. Some candles are in glass holders, while others are in small metal tins. The scene is dimly lit, with the primary light source being the flames of the candles. In the background, there are some signs and a peace symbol visible on a wall.

Portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE -

**Hommage et minute de
silence le lundi
16 novembre** pages 16

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE 3

LE TOUT IMAGE 4-5

LE SERVICE DES EAUX ... 6

SECURITÉ

■ 7

CADRE DE VIE

■ La ville au secours des pompiers 8

■ Inauguration de La Fraternité et coup de projecteur sur la Chaffine et les Cigales.... 8

■ Le concours des illuminations et décorations de Noël.... 9

DOSSIER DU MOIS :

QUI FAIT QUOI?

LES COMPÉTENCES DE L'AGLO SUR LA COMMUNE

■ les équipements..... 10

■ le cadre de vie 10

PORTRAIT:

Damien Marmolle
La volonté d'être pompier à Portes 12

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

■ Le Téléthon portois 13

■ les festivités
de la municipalité..... 13

ACTION ET VIE ASSOCIATIVE

■ Les trophées des sports..... 14

■ Retour sur... 14-15

■ L'agenda du mois..... 15

■ Créa Passion 15

CÉRÉMONIES

■ Hommage
au 13 novembre..... 16

■ cérémonie
du 11 novembre..... 16

CULTURE

■ Rendez-vous de
la médiathèque 17

■ Au Train-Théâtre 17

■ Au Train-Cinéma 17

LIBRE OPINION 18

BLOC NOTES 19

MONTAGE

DE COUVERTURE :

les compétences de l'Agglo :
pages 10-11

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

Permanence de l'État-civil samedi 9h à 11h. À consulter : le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil..... 04 75 57 95 00

Télécopie (ou fax). 04 75 57 95 12

État-civil 04 75 57 95 02

Fax état-civil 04 75 57 95 08

Services techniques 04 75 57 95 20

Fax Serv. techniques 04 75 57 95 36

Ateliers municipaux 04 75 57 75 70

Service de l'eau.... 04 75 57 95 26

Cabinet du maire.. 04 75 57 95 10

Police municipale . 04 75 57 95 17

N° **ASTREINTE** 06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30 à 16h30.

Mardi, mercredi et jeudi 9h à 12h et 13h30 à 16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles.

Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h à 12h30, mardi 13h30 à 17h30 et jeudi 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45 à 9h45 et 10h à 11h sur inscription préalable.

Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h à 11h45 et 13h à 19h, mardi 9h à 11h45 et 13h à 18h30, mercredi 9h à 11h45 et 14h à 18h30, jeudi 13h à 19h, vendredi 13h à 18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h à 18h30, mercredi 9h30 à 12h30 et 14h à 18h30, samedi 9h30 à 12h30.

Tél : 04 75 57 40 65

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h à 12h et 14h à 18h. Tél : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi.

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi 9h à 12h.

Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 13h30 à 17h (sur rdv) 04 75 57 32 38 - 04 75 82 01 80.

Secours catholique.

Jeudi 14h à 17h, 04 75 57 03 50.

Ligue contre le cancer.

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois 14h à 16h, 04 75 57 34 52 - 06 85 80 83 48.

Femmes solidaires.

Le 2^e mardi du mois 14h à 16h 04 75 57 02 41.

REMAID

(Aide aux victimes),

(sur rdv) 04 75 55 39 34.

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h à 12h

04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV

(Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17h à 19h.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain

04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14h à 17h (sur rdv). Jeudi 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification.

Permanences : mercredi 9h à 12h et 14h à 17h et vendredi 9h à 12h et 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

DÉCHÈTERIE

Rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 18h en continu.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

Geneviève Girard,

maire, conseillère départementale permanences le vendredi (sur rdv au 04 75 57 95 15) de 15h à 17h.

Daniel Grousson,

1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 15), le lundi de 16h à 18h.

Lilian Chambonnet,

3^e adjoint en charge de la culture et de l'animation, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 15).

Sabine Tauleigne,

4^e adjoint en charge des affaires sociales et du logement, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 15) le mercredi de 17h30 à 19h30.

Freddy Vasseur,

5^e adjoint en charge de la démocratie participative, de la jeunesse et de la communication, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 15).

Stéphanie Housset,

6^e adjoint en charge du sport et de la vie associative, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 15).

Antonin Koszulinski,

7^e adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 15).

Corine Arzac-Marze,

8^e adjoint en charge de l'enseignement et de la petite enfance, permanences (sur rdv au 04 75 57 95 15)

Patrick Grouppier,

conseiller municipal délégué à la sécurité publique, permanences le jeudi de 9h à 12h.

PERMANENCE DES ADJOINTS tous les samedis de 9h à 11h sans rendez-vous en mairie salle du conseil municipal

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE N°72 NOVEMBRE 2015

Directrice de la publication :

Geneviève Girard

Journaliste : **Charline Durand-Wolff**

Infographiste : **Agnès Molières**

Photos : **C. Durand-Wolff, J.P.**

Thouvenin, R. Astier, associations, x

Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58

Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

Public Imprim
l'engagement quotidien

IMPRIM'VERT®



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook : Ville de Portes lès Valence

Twitter : Portes lès Valence



Le vœu du conseil municipal du 16 novembre

Vendredi 13 novembre 2015 plusieurs attentats barbares sur Paris ont fait 129 victimes et 352 blessés dont certains sont encore entre la vie et la mort.

La France est en guerre : en guerre contre le fanatisme, en guerre contre l'obscurantisme, en guerre contre la terreur. Les Français, comme à chaque moment dramatique de leur histoire, savent relever la tête et résister.

J'ai, au nom du conseil municipal, tout d'abord une pensée émue pour les familles et les proches des victimes et tous ceux qui sont aujourd'hui meurtris par la barbarie.

Nous avons le cœur serré et pensons aussi à toutes celles et ceux qui se sentent attaqués, qui ont peur, pour eux-mêmes et leurs enfants et qui craignent de leur laisser un pays assailli et divisé.

Nous invitons chacun et chacune à ne pas céder à la peur, à se rassembler partout pour la liberté, l'égalité, la fraternité et la paix. Nous devons refuser les amalgames et les stigmatisations. Ensemble, nous devons rejeter fermement la haine.

Nous voulons partager notre sentiment de révolte, envers ceux qui ont laissé faire et toléré l'intolérable.

Sur le plan national, notre responsabilité envers les générations futures, nous interdit de différer plus longtemps la prise de mesures les plus sévères, les plus justes, les plus irrévocables contre le fanatisme et la violence.

Si nous voulons empêcher que du sang coule sur les trottoirs de nos villes et villages, nous devons agir et faire de la lutte contre l'Etat Islamique et tous ses soutiens, notre priorité.

Cela passe par l'adoption d'une politique cohérente et inflexible face à ceux qui foulent aux pieds nos valeurs, qui sabotent nos institutions, qui minent notre cohésion sociale.

Tant que nous continuerons :

- à composer avec les dérives communautaires,
 - à transiger avec les violences du quotidien comme avec les idéologies les plus épouvantables,
 - à nous obstiner à ne pas voir que l'extrémisme et le terrorisme ne sont que les symptômes d'une haine qui s'insinue dans la société française,
 - à ne pas prendre conscience que la justice ne doit pas être tolérante mais implacable dans l'application de nos lois,
- Nous allons être condamnés à subir et à vivre dans la terreur.

Pour que vive la liberté, nous lançons un appel solennel au président de la république pour que les politiques : diplomatiques, de justice, de police, de défense et migratoires ne poursuivent désormais qu'un seul but : lutter de manière implacable contre toutes les violences, les idéologies qui les engendrent et la barbarie sous toutes ses formes.



En outre, nous réitérons notre demande de doter d'effectifs supplémentaires le poste de police nationale de notre commune qui compte seulement deux agents pour une population de 10 000 habitants.

Geneviève GIRARD, maire de Portes-lès-Valence
conseillère départementale

Bien Cordialement

Le tout image...



Rencontre intergénérationnelles entre les membres du club Ambroise Croizat et une classe de CM2 de Voltaire pour la Semaine Bleue



L'épicerie sociale de Portes remporte le concours AG2R avec les épicerie de Romans et Bourg-lès-Valence



Minute de silence et recueillement pour les victimes des attentats du 13 novembre



Démolition du Chalet Jaune du centre de Loisirs des Brûlats le 12 novembre. Il sera remplacé par un bâtimentaux nouvelles normes et agrandi

Les nouveaux abris-bus sont arrivés en ville. Ces équipements connectés vous permettent de savoir quand arrive votre bus



Plus de 35 entreprises étaient rerésentées pour les Rencontres économiques organisée vedredi 20 novembre.



Rencontre des élèves de Voltaire avec Adélaïde Camp dessinatrice de BD à la médiathèque



Mme Girard, Monsieur Poulenat, responsable départemental Samu Social de la Drôme pour la Croix Rouge Française ont présenté lundi 26 octobre les nouveaux collecteurs de vêtements installés sur la commune.



Les jeunes du CMJ échangent avec les représentants des associations des anciens combattants portois



Corinne Arzac-Marze et Stéphanie Huset, étaient invitée à la cantine du collège Jean Macé dans le cadre de la semaine du goût proviseur et les enseignants



Inauguration de la piste d'athlétisme en présence de Geneviève Girard, le service des sports et des représentants d'associations sportives portois



Les pompiers de Portes-lès-Valence remercient mes 6 100 personnes ayant signé la pétition pour garder le poste de secours sur la commune



Tous les lauréats et les talents présentés lors des Trophées des sports du 13 novembre

Le Service des Eaux... ...quelques explications

Depuis mars dernier, le service des Eaux est installé dans la mairie. C'est au service finances-eau que sont centralisées les factures et les réclamations des Portoïs. Tour d'horizon des interrogations les plus courantes.

L'eau, un service municipal

C'est seulement depuis 1970, que les communes se sont vues confier la gestion des services de l'eau. Elles ont le choix d'assumer directement en régie, la gestion de leurs services d'eau et d'assainissement ou d'en confier tout ou partie à des entreprises spécialisées.

À Portes-lès-Valence, le service est une régie directe. Il est en charge de l'acheminement de l'eau potable, jusqu'au robinet des habitations et des relations avec le consommateur : informations, gestion des demandes, facturation. Le prélèvement d'eau dans le milieu naturel et la potabilisation sont gérés par le syndicat des eaux du Sud-Est valentinois. L'eau provient principalement du puits des Tomparents situé à Beaumont-lès-Valence.

Sur notre territoire, l'assainissement est géré par l'Agglo. C'est à dire que la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ainsi que l'élimination ou la valorisation des boues produites lors des traitements sont pris en charge par Valence Romans Sud Rhône Alpes.

La facture deux en un

Depuis le deuxième trimestre 2015, les Portoïs ne reçoivent plus qu'une seule facture regroupant la consommation et l'assainissement collectif. Un changement réalisé dans un souci de simplification pour le consommateur.

Les abonnés n'ont ainsi plus qu'un seul règlement à fournir auprès de la mairie. Ce règlement peut s'effectuer par chèque dans l'urne disposée à l'accueil de la mairie, par virement bancaire, aux coordonnées indiquées sur la facture ou en espèces directement auprès du service de l'eau.

C'est ensuite, la mairie qui reverse à la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes, la part relative à l'assainissement.



Gérer une consommation inhabituelle

Toute consommation inhabituelle doit être détectée, signalée et prise en charge le plus rapidement possible. Cela peut être dû à une modification dans les consommations courantes, remplacement d'un appareil de chauffage, arrivée d'une nouvelle personne dans le foyer, installation d'un arrosage automatique...

Infos utiles

Contacteur le services:

mail: servicefinanceseau@ville-portes-les-valence.fr
téléphone: 04 75 57 95 26

Horaires d'ouverture:

tous les jours sauf les mardis et mercredis après-midi

Le compteur est peut être défaillant. Il peut être vérifié par un test simple qui consiste à récolter 10 litres d'eau grâce à un seau gradué par exemple et de vérifier si cette consommation est correctement enregistrée. Les branchements étant réalisés sous la responsabilité du Service des Eaux et les compteurs installés par ce même service, si une défaillance est reconnue, elle doit être signalée à la mairie.

Pour détecter une fuite, il est conseillé de vérifier tous les points d'eau particulièrement, les chasses d'eau, le cumulus et les canalisations. Toutefois certaines fuites peuvent être cachées. Pour les repérer, fermez les robinets d'arrivée d'eau. Dès que les chiffres du compteur d'eau cessent de tourner, le secteur de la fuite peut être estimé. Un professionnel pourra ensuite localiser la fuite plus précisément.

Si une consommation inhabituelle est remarquée lors du relevé de compteur d'eau, il est impératif d'en trouver l'origine. Les causes peuvent être multiples et dans certains cas, il est possible de demander une remise sur la facture, « un dégrèvement » (loi Warsmann du 17 mai 2011).

Pour bénéficier du « dégrèvement », des conditions strictes doivent être respectées. Seules les fuites sur les canalisations après compteur sont recevables, pas les fuites de matériel électro-ménager. Une remise sur la facture n'est accordée qu'à partir d'une consommation au moins deux fois supérieure au niveau de la consommation moyenne. L'abonné doit attester de l'existence et de la réparation de la fuite par une entreprise de plomberie.

Si vous remplissez ces conditions, il est demandé de fournir un courrier de demande de dégrèvement, joint à une attestation de votre plombier (num SIRET/SIREN, localisation de la fuite, mention « fuite réparée » et date de réparation), une attestation sur l'honneur ou l'attestation de police d'assurance avec une copie de la demande de dédommagement par l'assurance et une attestation de la valeur de la prise en charge ou non par l'assureur.

Entretien du réseau de la commune

Depuis 2007, l'entretien du réseau est assuré grâce à un système d'ilotage et à 2 à 3 campagnes de recherche de fuite par an réalisées sur toute la commune. De même, les branchements en plomb sont progressivement remplacés.

Un nouveau système de télégestion du réseau a été installé, remplaçant l'ancien devenu obsolète, afin d'améliorer le suivi des consommations, faciliter la recherche de fuite et garantir le meilleur service à la population.

Afin d'éviter tout phénomène de pollution accidentelle un maillage du réseau a été réalisé allée Bartholdi. Un relevé hebdomadaire du taux de chlore est effectué dans ce secteur. De plus, tous les compteurs installés par le Service des Eaux sont systématiquement équipés d'un clapet anti-retour pour éviter toute pollution accidentelle ou criminelle.

Nouveau poste de police municipale

Pour une vraie police de proximité

En 2015, la Police Municipale se fait plus proche, plus accessible et plus efficace. 141 allée Auguste Delaune: retenez la bien, c'est la nouvelle adresse de la Police Municipale ! Les agents de police vous accueillent dans le nouveau poste de Police Municipale situé à coté de la Poste. Occupant une position stratégique en centre-ville, proche des commerces, proche du Parc Aragon, des tennis, du foyer Ambroise Croizat et du centre culturel. Il traduit la volonté de Geneviève GIRARD et Patrick Groupierre délégué à la sécurité de positionner la Police Municipale au plus près de la vie urbaine Portoise.

Mieux vous accueillir

La municipalité a investi dans ce projet, qui améliore en profondeur la qualité du service d'accueil, véritable interface entre la population et les agents de police.

La Police Municipale vous permet d'accéder aux horaires de bureaux 9H 12H.

13H30 16H30 Les patrouilles hiver sont de 7h30 à 20h et celle d'été de 7h30 à 23h plus les jours de manifestations.

L'avis de l'élu : (Photo PG)

« Si on veut remplir notre rôle de police de proximité, il faut que les gens puissent nous trouver facilement. Le transfert des locaux permet ainsi d'améliorer sa visibilité. Nous sommes également heureux d'avoir réussi à offrir à nos agents des espaces de travail plus fonctionnels pour améliorer encore leur efficacité » relate Patrick Groupierre délégué à la sécurité publique

L'avis de nos Policiers :

Ce nouvel équipement fait également l'unanimité chez nos policiers : « Ces locaux plus grands permettent chacun d'avoir son propre poste de travail. Plus lumineux, plus spacieux, ils améliorent considérablement le confort d'accueil pour les habitants, mais aussi notre qualité de service ».

(Bandeau vertical)

La Police Municipale en chiffres:

Effectifs (avec pictogramme)

- 8 agents de Police Municipale
- 1 agent administratif

Véhicules (avec pictogramme)

- 2 voitures
- 3 VTT

Un autre regard sur la Police...

Agissant sur un mode avant tout préventif et régulateur, la Police Municipale concourt, à travers une multitude d'actions, à la tranquillité publique. Une Police en prise avec la localité et en phase avec les habitants.

Prévenir (Photo véhicule et agents)

A pied, à vélo ou en voiture... pour garantir notre sécurité tous les moyens sont bons ! Les agents de la Police Municipale patrouillent quotidiennement sur le territoire adaptant leurs modes de déplacement en fonction du lieu à surveiller. Cette présence familière sur le terrain contribue au maintien de l'ordre public et de la paix sociale. La prévention routière est une bataille de la Police Municipale. Des patrouilles ont régulièrement lieu aux abords des écoles afin de gérer les flux de circulation aux heures d'entrée et de sorties des élèves.

Sensibiliser

Représentante de l'autorité publique, la police a un véritable rôle pédagogique auprès des plus jeunes.

Sécuriser

Lutter contre les risques et nuisances urbaines fait parties des prérogatives de la Police Municipale. Une mission qui se donne tout particulièrement à voir dans le domaine de la circulation routière. Tout au long de l'année, des campagnes de contrôles inopinés sont menées auprès des usagers de la route. Quand on est policier municipal, il faut savoir être polyvalent !

Réguler

La Police Municipale de Portes. Sa mission est de contrôler le respect des réglementations en matière de stationnement. Elle lutte par exemple contre les voitures garées sur les trottoirs qui obligent l'usager, quel qu'il soit, à marcher sur la chaussée, ou bien verbalisent le non respect des places GIG-GIC réservées aux personnes en situation de handicap. Ils interviennent également en matière de salubrité publique.

Cabinet de maire

Photos et visuels joint pour l'infographiste

La ville au secours des pompiers Pour sauver la caserne, le Maire aux côtés de tous les portoïis

Soutenue par l'émotion des Portoïis suscitée par l'annonce de la possible suppression de la caserne des pompiers, Geneviève Girard s'est tout naturellement jointe à la mobilisation citoyenne. Dans un courrier adressé au président du SDIS, daté du 22 octobre, le maire de Portes-lès-Valence demande la sauvegarde de la caserne en proposant une solution pour assurer la nécessité d'économie de fonctionnement engagée par le SDIS.

Avec plus de 4000 signatures recueillies sur la pétition publique, la mobilisation des portoïis contre la fermeture de la caserne est d'une ampleur à la hauteur de la considération des habitants pour les pompiers de Portes-lès-Valence. Geneviève Girard, attachée aux valeurs de proximité et d'entraide véhiculées par l'équipe de volontaires de la caserne, s'est également positionnée fermement contre cette fermeture. Dans un courrier adressé au SDIS, le maire rappelait l'importance de ce centre de secours qui réalise plus de 450 interventions par an et représente ainsi le 8^{ème} centre en volume d'intervention de la Drôme. La connaissance parfaite du territoire de Portes-lès-Valence, permet à l'équipe d'intervention d'être sur les sites en maximum 10 minutes. Madame le maire pointait également l'importance d'un centre de secours de proximité dans une commune qui compte sur son territoire deux sites industriels classés SEVESO.

Cette annonce de fermeture fait suite à une réflexion sur les regroupements des centres de secours périphériques, dans le but d'alléger les coûts et d'optimiser le fonctionnement de certaines casernes réalisant peu d'interventions. D'autre part, certains secours aux personnes nécessitent le déplacement d'un véhicule VSAV, en provenance de Valence et impliquent la présence de pompiers supplémentaires sur les lieux. Dans son courrier adressé au président du SDIS, Geneviève Girard rappelle qu'elle comprend les nécessités d'économie dans une période de baisse des dotations de l'État et que celles-ci ne sont pas remises en question.

Elle précise que Portes-lès-Valence contribue annuellement au budget du SDIS à hauteur de 236 508€ quand le coût de la caserne portoïise est de 36 000€ par an. D'autre part, madame le maire et l'équipe des pompiers demandent le redéploiement d'une ambulance VSAV (véhicule réclamé depuis 2003 et de nouveau en 2014 en vain) afin de permettre aux pompiers volontaires d'effectuer les interventions de secours à la personne (70% des interventions du poste portoïis) et d'éviter ainsi le double engagement de moyens portoïis et valentinoïis comme c'est le cas actuellement.

À ce jour, les discussions sont toujours en cours avec le SDIS.

Un voeu a d'ailleurs été adopté par le conseil municipal du 16 novembre dernier.



INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE LA FRATERNITÉ ET COUP DE PROJECTEUR SUR LA CHAFFINE ET LES CIGALES



Le 29 octobre dernier, Geneviève Girard était aux côtés de Patrick Labaune, président du conseil départemental, de Nicolas Daragon, conseiller départemental, d'Aurélien Esprit président de Drôme Aménagement Habitat et d'Alain Villard, directeur de DAH. Cette visite des résidences de la Fraternité, la Chaffine et les Cigales leur a permis de découvrir les dernières innovations en matière de logement social. Tout d'abord, ils ont pu constater les derniers standards environnementaux et les mises en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, lors de l'inauguration de la nouvelle résidence la Fraternité. La démonstration des dernières technologies en matière d'habitat social s'est ensuite poursuivie avec la visite des réhabilitations de la Chaffine et des Cigales. Les travaux effectués en matière d'isolation, devrait permettre de faire baisser les charges de chauffage des locataires. La ville de Portes-lès-Valence se positionne ainsi comme une nouvelle vitrine de l'habitat social de qualité. Madame le maire a profité de l'occasion pour réaffirmer sa stratégie en matière de logement. Elle souhaite stabiliser le nombre de logements sociaux afin de mettre la priorité sur la rénovation du parc social existant et permettre aussi de faire baisser les charges des locataires.

A votre écoute contre les nuisances sonores

Jusqu'au 23 décembre, dans le cadre d'une consultation publique pour la prévention du bruit dans l'environnement, les habitants de 13 villes de l'agglomération, dont Portes-lès-Valence, sont appelés à faire part de leurs observations sur un registre disponible à l'accueil de la mairie. Ce document est également consultable à l'accueil du siège de la communauté d'agglomération, 51 rue Denis Papin à Valence.

Une synthèse de ces registres sera annexée au projet qui sera ensuite présenté en conseil communautaire pour approbation.

Le projet de PPBE est disponible en ligne sur www.valenceroman-sagglo.fr

Vous pouvez également faire part de vos remarques par courriel à : ppbe@valenceromansagglo.fr

+ d'infos :

Direction Santé Familles Environnement : 04 75 79 21 22
contacts : Valérie Mathieu ou Florence Giraud

Crossfit Valence

Cours théoriques et pratiques de Crossfit, de mobilité musculaire et articulaire et de nutrition.
Ouvert tous les jours sauf le dimanche
plus d'info au : 04 75 78 12 31



2 bis, rue Lavoisier, zone des Auréats
26800 Portes-lès-Valence

Giant

Vendeur de cycle et accessoires, Giant propose également des services de réparations toutes marques.
Ouvert tous les jours sauf Dimanche

plus d'info au : 09 86 15 41 15

953 avenue Salvador Allende, Zone commerciale «Nationale 7»,
26800 Portes-lès-Valence

Texte à l'infographiste
pour mise en page

Texte à l'infographiste
pour mise en page

Concours d'illuminations et de décorations de Noël

Après le succès de l'année dernière, la municipalité de Portes-Lès-Valence propose à nouveau aux portoises et portoises de participer à la "féerie de Noël" en organisant un grand concours de décorations et illuminations.

Placé sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et de l'esprit de fête, le concours se veut un rouage vers l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Gratuit et ouvert à tous, le concours d'illuminations se déroulera du 1er au 18 décembre 2015.

Le principe est simple, les habitants participants devront embellir une partie de leur habitation, terrasse, façade, balcon, fenêtre ou de leur commerce de façon à ce qu'elle puisse être visible depuis la voie publique pour être examinée par un jury.

Une attention particulière sera portée sur l'originalité de la décoration, sa faible consommation d'énergie et sa visibilité de la rue.

Pour participer, remplissez le formulaire ci-dessous et remettez-le en mairie avant le 11 décembre.

CONCOURS

D'illuminations et de décorations de Noël

du 1^{er} au 18 décembre

Une cérémonie de remise des prix sera organisée ultérieurement

Bulletin d'inscription

Nom Prénoms : _____

Adresse exacte à Portes-lès-Valence : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Signature : _____

à remettre en mairie avant le 11 décembre en mairie
au service animation (info au 04 57 75 95 14)

Qui fait quoi sur le territoire ? La compétence de l'Agglo sur la commune

Alors que les réformes territoriales s'enchaînent, la question de la répartition des compétences entre la ville et la communauté d'agglomération devient de plus en plus complexe. Afin de s'y retrouver un peu mieux et de savoir à qui s'adresser lors de certaines démarches administratives, voici quelques informations pratiques.

Une agglomération aux compétences multiples

La Communauté d'agglomération exerce l'intégralité des compétences (obligatoires et facultatives) dont étaient dotées les 4 intercommunalités formant Valence Romans Sud Rhône-Alpes aujourd'hui. Certaines compétences s'exercent donc sur tout le territoire, d'autres sur une partie seulement. Cependant, on peut classer les compétences de l'Agglo en deux grandes catégories.

Les équipements

Tous les équipements considérés comme étant d'intérêt communautaire sont désormais pris en charge par la communauté d'agglomération.

Compétences détenues par l'Agglo depuis le 1er janvier 2010...

La Culture

C'est ainsi que les équipements culturels de Portes-lès-Valence, le Train-Théâtre, le Train-Cinéma poursuivent une valorisation de leur rayonnement grâce au soutien communautaire et que la médiathèque est à présent dans un réseau territorial.

En tout, ce sont près de 22 millions d'euros qui sont investis, par l'Agglo pour renforcer la vitalité culturelle du territoire.

Social et logement

Pour son Programme Local de l'Habitat l'agglo intervient par des actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire (OPH), l'amélioration du parc immobilier bâti (OPAH, PIG) et le programme de l'habitat (PLH).

L'économie

En matière de soutien à la croissance économique, plus de 92 millions d'euros seront investis pour l'économie et l'emploi d'ici 2020. Et pour cela, Valence Romans Sud Rhône-Alpes prévoit de créer et d'aménager des zones d'activités adaptées aux besoins des entreprises et des investisseurs.

... et celle à venir à partir du 1er janvier 2016

Petite enfance

Le secteur petite-enfance sera porté par la communauté d'agglomération. C'est ainsi que la structure multi-accueil de la Pitchouline et le Relais d'Assistant Maternel, actuellement gérés par les compétences municipales, entrera dans le projet social de Valence-Romans Sud Rhône-Alpes.

Compétences toujours portées par la ville

Les équipements sportifs, nombreux sur la commune, n'entrent pas dans la compétence de l'Agglo, étant majoritairement utilisés par des associations ou des structures portuises et les compétitions au rayonnement important étant assez rares.

Le cadre de vie

Le projet de territoire de l'Agglo comportent cinq piliers essentiels Le cadre de vie est un des domaines prioritaires. Certains aspects de cet investissement faisaient déjà partie des compétences portées par la communauté d'agglomération, d'autres arriveront à partir du 1er janvier 2016.

Compétences historiquement détenues par l'agglo

Collecte et traitement des déchets

Les compétences communautaires les plus anciennes en matière de cadre de vie, sont la prise en charge des déchets (collecte, tri sélectif et gestion des déchetteries)

Les transports publics (bus Citéa, aires de covoiturage...) sont également une compétence historique de l'Agglo afin de faciliter la mobilité des habitants au travers tout le territoire.

Compétences détenues par l'Agglo depuis le 1er janvier 2010....

L'assainissement

Depuis janvier 2010, l'Agglo gère la collecte et le retraitement des eaux usées

... et celles à venir à partir du 1er janvier 2016

Les eaux pluviales et l'aménagement du territoire

À partir du 1er janvier 2016, ces compétences se développent. La gestion des eaux pluviales et la prise en charge des réclamations du public en cas d'intempéries deviennent une de ses responsabilités, de même que l'éclairage public.

Pour toute information dans ces domaines, un document sera disponible à partir de janvier prochain, avec les coordonnées de tous les services compétents.

Dans les compétences de l'Agglo, on compte également les améliorations du territoire pour protéger des risques environnementaux tels que les inondations, la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores

Nouvelles technologies et information

Dans le domaine des nouvelles technologies, le déploiement de la fibre fait partie de ses priorités, avec la volonté que toutes les communes soient couvertes d'ici à 2020.

D'autres part c'est l'Agglo qui a pris en charge tout le financement de l'informatique dans les écoles du territoire

En tout, la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes compte investir 304 millions d'euros sur l'ensemble du territoire

d'ici à 2020.

Mutualisation de certaines compétences

Par ailleurs, l'Agglo va mutualiser ses moyens avec ceux des communes dans certains domaines. L'objectif est de maintenir un haut niveau de service à la population tout en réalisant des économies d'échelle. Plusieurs compétences sont ainsi mises en œuvre par l'Agglo au bénéfice des communes qui le souhaiteront : la gestion du droit des sols (urbanisme), les archives, la restauration collective, l'informatique.

Contacts

Service Déchet :
04 75 81 30 30
dechets@valenceromansagglo.fr

Pour raccorder votre bâtiment, en cas de construction ou de rénovation, votre contact :
04 75 75 41 33
assainissement@valenceromansagglo.fr

Pour joindre le service entretien et gestion des eaux pluviales en cas de débordement, odeurs, bruits ou affaissement appelez le 04 75 75 41 50

Service économie:
(pour la signalétique)
04 75 75 98 55

Photos et visuels joint pour l'infographiste

Damien Marmolle

La volonté d'être pompier à Portes

Pompier à Portes-lès-Valence depuis 28 ans, Damien Marmolle est parmi les siens au sein de l'équipe de volontaires du centre de secours. Pour lui, être pompier est plus qu'un simple engagement, c'est faire partie d'une équipe sur qui on peut compter. L'annonce du déménagement du centre portois chez les pompiers de Valence lui fait craindre de perdre cette ambiance familiale qui fait partie intégrante de l'esprit du centre de secours de la commune.

« Être pompier c'est faire ce qu'il faut, quand il faut »

A Portes-lès-Valence, l'équipe est composée exclusivement de pompiers volontaires, mais durant les interventions, rien ne distingue un volontaire d'un professionnel. Le contact humain, le sens du service et la réactivité sont le fondement du métier de pompier. Il reprend



l'exemple de la distribution des calendriers. « Les personnes âgées préfèrent quand elles connaissent nos visages. On discute avec elles. Elles ont confiance parcequ'elles nous connaissent. On est toujours présents. Il y a toujours quelqu'un qui répond. C'est un peu un service de proximité. » Et pour être à la hauteur en matière de physique et de technique, il y a une formation que tous les volontaires

dans les bons comme les plus mauvais moments. » La fille de Damien, elle-même, a été élevée au sein de cet univers. Quand il était de service et qu'elle était plus jeune, Damien explique qu'il y avait toujours quelqu'un à la caserne pour la garder.

« Perdre tout ça, ça fait peur »

C'est cette ambiance, cet esprit de famille que Damien Marmolle a peur de perdre avec l'annonce d'une possible fermeture de la caserne de Portes-lès-Valence. D'ailleurs, si la caserne rejoint celle de Valence, il ne pense pas continuer là bas. Il reprendrait plutôt dans une association caritative. « On ne peut pas perdre ce contact avec le public comme ça. » Toutefois, il garde espoir. L'investissement de Madame le maire pour la défense du poste de secours l'a beaucoup touché. Geneviève Girard est toujours auprès des pompiers de Portes-lès-Valence pour les soutenir dans leurs discussions avec le SDIS, et Damien Marmolle l'en remercie vivement.



C'est un rêve d'enfant d'être pompier. C'est une vocation de le devenir. Damien Marmolle est devenu pompier par envie de rendre service à son prochain et aujourd'hui cela fait 28 ans qu'il est au service des portois. Contrairement à beaucoup d'autres soldats du feu, personne dans son entourage ne l'a inspiré. « C'était quelque chose que j'avais envie de faire et dont je me sentais capable » dit-il humblement. Une vocation qu'il partage avec l'équipe de volontaires de Portes dans cette ambiance qu'il décrit comme familiale et chaleureuse. « On s'entraide. On se retrouve pour discuter en fin de semaine. On parle de tout. » Cette solidarité et ce travail collectif l'animent autant que les moments très forts dont il a pu être témoin dans sa carrière. « Dernièrement, on est intervenu pour un accouchement à domicile. C'était très émouvant d'être témoin d'un moment aussi intense » raconte le caporal-chef Marmolle.

doivent suivre (voir encadré). Mais selon Damien, ce qui forme le plus, c'est le contact avec les anciens. « Quand je suis arrivé, ils étaient plus stricts qu'aujourd'hui. S'ils nous disaient de cirer nos bottes, on ne partait pas avant que les bottes brillent comme des neuves. Aujourd'hui, on est plus cool. » explique-t-il avec le sourire. Mais en écoutant le caporal-chef Marmolle, on ne doute pas que la camaraderie et la convivialité étaient également enseignées par l'ancienne génération.

«Un air de famille»

Et de son côté, Damien Marmolle a été le président de l'Amicale des sapeurs pompiers, association portoise qui organise des voyages, des festivités et des événements particuliers, comme le repas de la Sainte-Barbe à l'intention des pompiers et de leur famille. « On se soutient les uns les autres,

Devenir Pompier Volontaire

Des aptitudes médicales sont pré-requises. Une formation de 360 heures permet d'acquérir la technicité et garantir la qualité des secours. Il est possible d'être opérationnel à l'ambulance au bout de 156 heures puis au véhicule de secours routier et au véhicule tous usages, au bout de 217 heures. La formation peut être réalisée en soirée, week-end ou durant les vacances scolaires. Certains acquis professionnels dans la sécurité et/ou le secourisme peuvent être pris en considération afin d'alléger la formation initiale.

Fêtes de Fin d'Année

Vos animations de fin d'année...

Le Téléthon portois

Le premier week-end de décembre se tiendra le traditionnel Téléthon. et comme chaque année, Portes-lès-Valence en partenariat avec l'association l'Appel du Coeur organise une grande manifestation festive. De nombreuses associations portoises participeront, soit en positionnant une urne lors de leur événement (matches, démonstrations...) soit en proposant des activités, ou bien en tenant un stand sur la place de la mairie le samedi 5 décembre.

Dés le jeudi 3 décembre, « Thé-léthon dansant » par plusieurs associations, à l'espace Cristal, à partir de 14h. Entrée payante.

Le vendredi 4 décembre, conférence sur « la force de la parole pour guérir », à l'espace Cristal, à partir de 20h30, entrée gratuite. « Soirée tarot » par l'Entame portoise, à la Maison des associations, à partir de 20h30, entrée gratuite.

Le samedi 5 décembre, en plus des nombreuses animations qui se tiendront sur la place de la mairie (baptême de moto, course à pied, randonnée pédestre, randonnée cycliste, initiation à la salsa, battle Just Dance Wii sur écran géant...) et des chalets de vente de nourritures, boissons et friandises, des démonstrations seront présentées au Gymnase Delaune (Viet vu dao (10h), Danse de Laëti (11h), Basket poussin (14h)). Se tiendront également, des démonstrations de judo au Dojo, à partir de 9h, des matchs de basket à la Halle des sports (14h et 20h), un concours de pétanque au boulodrome, à partir de 14h (participation payante) et un bal folk à l'Espace Cristal à 20h30 (entrée 5 euros). Les paiements aux chalets s'effectuent grâce à des « bons coeur » à se procurer auprès du stand de l'Appel du coeur et des urnes pourront recevoir vos dons à l'entrée de la Halle des sports, du dojo et du gymnase Delaune.

Le dimanche 6 décembre, Brocante inter-quartiers, par les conseils de quartier, à l'espace Cristal, à partir de 8h. Randonnée VTT, par le Bike club portois, à 8h30 devant l'école Voltaire ou Joliot Curie. Rencontre boxe éducative, par le Boxe Ring portois, à l'espace Jurietti, à partir de 10h30.

Tous les bénéfices réalisés par ces animations seront reversés au Téléthon.

Les festivités de la municipalité

Et des commerçants

PORTES LES VALENCE
QUINZAINES COMMERCIALES
du 8 au 19 déc.

en partenariat avec la mairie

Samedi 12 déc. (10h30-12h30 / 14h-17h):
- Tours en calèche
- Présence du père Noël
- Ambiance musicale par la Peña les marinières

Samedi 19 déc. (15h-20h):
- Tours en calèche
- Présence du père Noël
- Ambiance musicale par la batucada Babagunça
- Peluches vivantes Disney

DE NOMBREUSES REDUCTIONS CHEZ LES COMMERÇANTS adhérents à l'UCAP*

Tombola organisée par les commerçants*

à gagner 1 bon d'achat d'une valeur minimum de 200 € et nombreuses autres lots

Trage de la tombola le 19 décembre place de la mairie à 18 h 30

La municipalité en partenariat avec la Quinzaine des commerçants, n'est pas en reste pour animer cette fin d'année, puisqu'elle propose un programme plein de surprises pour les petits et les grands.

Le samedi 12 décembre, vous pourrez vous promenez en calèche avec le Père Noël dans le centre ville. La Peña « Les Marinières » de Bourg-lès-Valence, vous accueillera sur son parcours le long de la rue Jean Jaurès de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Le Samedi 19 décembre à partir de 15h, la même promenade sera accompagnée par les « peluches vivantes », Mickey, Minnie, Winnie et Donald et l'orchestre de percussion de l'école de musique intercommunale, « la Batucada Babagunça ».

Suivra à la tombée de la nuit, à 18h, le grand spectacle de Noël 2015. Cette année, la mairie revêtira ses habits de fête pour vous présenter un spectacle son, lumière et artifice de 20 minutes. La soirée s'achèvera dans un esprit convivial autour d'un chocolat ou d'un vin chaud servi, par les élus, sur la place de la mairie, tandis que les peluches et le Père Noël accorderont, au jeune public, une séance photo. Nous invitons les parents à venir avec leur appareil photo.

TELETHON
Samedi 5
DÉCEMBRE 2015
place de la mairie

Appel du coeur AFM PORTES les Valence

Le marché de Noël du Temple

Le samedi 5 décembre, l'association culturelle de l'Église réformée de Portes-lès-Valence, organise son marché de Noël, au temple protestant au 9, rue Émile Zola, de 9h à 17h30.

Trophées des Sports

Félicitations à tous nos sportifs portoïis

C'est une grande fête qu'avait organisée la municipalité pour féliciter les sportifs et leur club, le vendredi 13 novembre à l'espace Cristal. Une célébration destinée à distraire aussi bien les plus jeunes licenciés que leur parents.



Reprenant le concept apprécié de la Soirée des Bénévoles, le service des sports de la ville a organisé une grande soirée cabaret pour célébrer le sport, les sportifs et les clubs de Portes-lès-Valence. Stéphanie Housset, adjointe au maire en charge des sports et de la vie associative, a fait appel aux talents locaux pour animer cette soirée festive.

«Pourquoi aller chercher loin, ce qui est à notre portée!». C'est ainsi que les jeunes danseuses de l'école de danse de «La Mouette», les gymnastes de l'UGSP et les vice-championnes de France du Twirling club portoïis ont réalisé des démonstrations de leur discipline, sous les applaudissements du public atablé confortablement. Ces démonstrations punctuaient les remises de récompenses qui cette année prenaient en compte le mérite des sportifs. En tout, ce sont plus de 400 personnes qui ont assisté à cet événement.



Retour sur...

Le 17 octobre, les portoïis étaient nombreux, devant l'écran géant, sur la place de la mairie pour soutenir le XV de France face au All Black lors des quarts de finale de la coupe du monde



Le jogging club portoïis a fêté dignement Halloween. Petit entraînement en costume dans les rues de Portes



Inauguration du Salon des Vins du Comité des Fêtes en présence de Geneviève Girard et des reines du Corso



Thé dansant du 3 novembre, organisé par le club Ambroise Croizat et l'UGSP Basket



Bravo à l'équipe de Teamgym de l'UGSP, arrivée 4^{ème} aux championnats d'Europe pour leur première participation



L'agenda du Mois

Du 3 au 6 décembre
Animations du Téléthon
(voir page 13)

Vendredi 4 décembre
Atelier santé
alimentaire
par et à la MJC
10h

Vendredi 4 décembre
Scène ouverte de la
MJC
à l'espace Baronissi
18h30

du 8 au 11 décembre
Inscriptions vacances
scolaires
à la MJC
de 17h à 18h

Mardi 8 décembre
Loto de l'école
élémentaire Joliot Curie
Espace Cristal
20h

Mercredi 9 décembre
Crêpe party en famille
à la MJC
14h

Vendredi 11 décembre
Ciné-débat
à la MJC
19h

Vendredi 11 décembre
Loto de l'école
élémentaire Fernand
Léger
Espace Cristal
20h

Samedi 12 décembre
Calèche de Noël dans
les rues de Portes
jusqu'à 17h

Dimanche 13 décembre
Loto de la FNACA
espace Cristal
14h

19 et 20 décembre
Salon de Noël des
créateurs organisé par
Les ateliers créatifs de
Frannies
à l'espace Cristal

Samedi 19 décembre
Calèche de Noël dans
les rues de Portes
jusqu'à 17h

Samedi 19 décembre
Spectacle de Noël de
la commune
Place de la Mairie
18h

Dimanche 20 décembre
Loto de l'ACCA
Salle Brassens
14h

Mercredi 23 décembre
Ateliers découverte
de 4h
par les Ateliers créatifs
de Frannie
renseignements :
06 27 13 90 62



La plateforme Kata organisée, samedi 14 novembre à la Halle des Sports par le Judo Jujitsu Taïso a rassemblé près d'une centaine de passionnés



Le salon des loisirs créatifs à l'espace Cristal le 8 novembre organisé par le conseil de quartier Nord a rassemblé des artisans et exposants amateurs de tout le territoire.

Départ du 8 km le 15 novembre, les coureurs disputaient le challenge Alain Hartz sous un beau soleil.



L'association du mois

Jogging club portois

Pour les amoureux de la course à pied, le club propose des entraînements dans une ambiance chaleureuse et conviviale, adaptés aux capacités sportives de chacun.

Pour les sportifs et sportives de tous niveaux, créée en 2006, l'association regroupe un peu plus de 70 adhérents. Tout en restant un club où la convivialité reste la première richesse, bon nombre des membres participent à de nombreuses courses régionales et nationales.

Présidents Frédéric Le Guen, 06 07 08 65 80
et Thierry Devise, 06 62 34 75 63

Mail : joggingclubportois@laposte.net

Entraînements: lundi, mardi et jeudi toute l'année à 19h aux vestiaires du bi-cross (stade Gabriel Coullaud)



Une minute de silence et une vive émotion

L'Hommage de Portes-lès-Valence aux victimes du 13 novembre

Il y avait foule sur la place de la mairie, lundi 16 novembre à 18h30, pour rendre hommage aux victimes des attentats de Paris. Des bougies ont été déposées à l'entrée ouest de la mairie et autour des jardinières. Répondant à l'appel de la municipalité, les Portois ont montré leur solidarité face au drame national survenu le 13 novembre.



En observant une minute de silence, en chantant «La Marseillaise», en déposant parfois une bougie, des centaines de Portois ont souhaité rendre hommage lundi 16 novembre, aux victimes des attentats de Paris. Pendant un instant, le temps a semblé s'arrêter sur le parvis de

la mairie. Une foule émue a écouté le discours de Geneviève Girard, sous les drapeaux en berne et baignée dans la lumière vacillante des bougies. À l'issue de l'allocution du maire, l'hymne national a été entonné d'une même voix par tous les portois présents, dans un élan d'unité nationale.

Cet hommage avait lieu juste avant le conseil municipal durant lequel a été voté, par la majorité et l'opposition, le vœu que vous pouvez lire dans son intégralité dans l'Édito du maire p 3.



Le 11 novembre, moment de souvenir

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 «journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix». La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime lors des cérémonies de cette journée. Portes-lès-Valence n'a pas fait exception. Rassemblés devant le monument aux morts du square Capitaine René Ladet, les représentants des associations d'anciens combattants, les élus et les portois ont honoré ceux tombés au combat et rappelé que la paix est fragile et qu'il tient à tout un chacun de la préserver. Guy Debard, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, a lancé un appel aux jeunes générations pour venir prendre la relève et perpétuer le souvenir. Comme pour lui répondre, les discours qui ont suivi ont été lus par les membres du Conseil Municipal des Jeunes.



Les prochains rendez-vous de la médiathèque

Même pas peur !

Samedi 5 décembre à 10h30.
Spectacle conte sur la rencontre entre Zoé, une petite fille au caractère bien trempé et Nueh, un petit monstre émotif et maladroit, ...
Un spectacle drôle et plein de tendresse de la Compagnie Calorifière.
A partir de 5 ans, sur inscription

Les Mercredis et Samedis des petits

Samedi 12 Décembre à 10h30 : Contes avec les Z'anonymes (3-6 ans)
Mercredi 16 Décembre à 10h30
Des lectures d'albums, des comptines, des

contes....
Pour les moins de 6 ans et leurs parents.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Découverte de jeux vidéo

Venez découvrir et jouer à un jeu mystère.
mercredi 16 décembre à partir de 14h
Entrée libre
dans la limite des places disponibles.

Ateliers Numériques

Jeudi 17 décembre à 15h :
La musique sur Internet

Samedi 19 décembre à 10h :
La création musicale
Ateliers gratuits
sur inscription

Suggestions minute

Samedi 19 Décembre à 11h30
Une fois par mois, les bibliothécaires vous suggèrent des ouvrages coup de cœur Romans, documentaires, BD, films.
15 minutes de «read dating» gratuit

Renseignements et inscription :
04 75 57 40 65

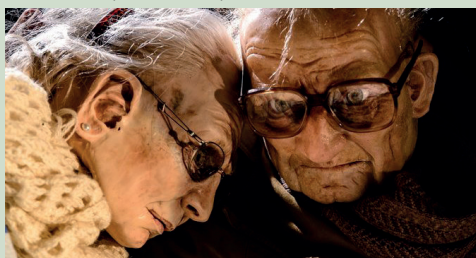
Au Train-Théâtre du 8 au 18 décembre

Neuza

Sensation du Cap vert
en résidence
Mardi 8 décembre à 20h30

Silence

Théâtre de marionettes
Jeudi 10 décembre à 18h30
vendredi 11 décembre à
20h30
(dès 10 ans)



Agnès Bihl

chanson rétro et poétique
en résidence
mardi 15 décembre à 20h30
première partie de...

...Damien Delisle

Chanson poétique onirique
mardi 15 décembre à 20h30



Claire Diterzi

chanson d'une aventurière
vendredi 18 décembre à
20h30
(nouveau spectacle)



Au Train-Cinéma du 21 octobre au 3 novembre

Du 2 au 8 décembre	MERCREDI 2	JEUDI 3	VENDREDI 4	SAMEDI 5	DIMANCHE 6	LUNDI 7	MARDI 8
HUNGER GAMES	14h		21h				
007 SPECTRE				21h	14h		
LE FILS DE SAUL (v.o.)	20h30 (v.o.)	18h (v.o.)			16h30 (v.o.)	18h (v.o.)	20h30 (v.o.)

« Votre sécurité est notre priorité »

La sécurité constitue la première des libertés. Il est donc bien de notre responsabilité d'élus locaux de tout mettre en œuvre pour vous assurer la tranquillité et la sécurité à laquelle vous aspirez légitimement.

C'est ainsi que nous conduisons depuis déjà deux ans une action volontariste en la matière. L'augmentation des effectifs de la police municipale avec la création de quatre postes supplémentaires a ainsi concrétisé cette ambition.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle équipe profondément renouvelée, d'une grande expérience et compétence qui vous accueille.

Nous souhaitons aujourd'hui poursuivre dans cette voie. Et amplifier encore cette dynamique. C'est pourquoi nous avons mis en service tout récemment un nouveau poste de police municipale, plus accessible, plus fonctionnel et plus proche de vous et de nos commerces.

Nous accordons ainsi une attention particulière à vos conditions d'accueil pour vous garantir un service de meilleure qualité qui intègre notamment l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Nous allons également développer massivement dans les mois qui viennent notre système de vidéo protection. A ce titre, nous sommes intervenus auprès du Préfet pour demander à titre exceptionnel l'autorisation de lancer les travaux sans attendre la réponse sur le financement de l'Etat.

En outre, nous avons réitéré notre demande de doter d'effectifs supplémentaires le poste de police nationale de Portes-Lès-Valence qui compte seulement deux agents pour une population de 10 000 habitants. Nous souhaitons ainsi clairement insister sur le fait que si la ville de Portes-lès-Valence s'investit massivement pour votre sécurité, cet effort doit être également partagé par tous les acteurs de la sécurité publique.

Et notamment par l'Etat qui assure les pouvoirs régaliens de notre pays. C'est pourquoi, nous avons transmis au Président de la République ce vœu municipal approuvé à la fois par la majorité et l'opposition. Nous attendons une réaction favorable pour plus d'effectifs de la police Nationale afin d'être à la hauteur du défi sécuritaire et assurer une présence constante sur notre territoire aussi bien de jour comme de nuit. Davantage qu'une volonté, il s'agit pour nous d'une impérieuse nécessité qui vous permettra de continuer à profiter pleinement de la qualité de vie qui caractérise notre cité.

Les élus de la majorité pour le groupe "Agir et mieux vivre"

A PORTES, COMME DANS TOUTE LA DRÔME, LE DÉMANTÈLEMENT DES CASERNES DE POMPIERS EST INNACCEPTABLE

Alors que les Portoïses subissent l'augmentation des impôts et des taxes locales, le démantèlement de services publics de proximité vient s'ajouter au grignotage de leur porte-monnaie. Après la mise au rencart des éducateurs de rue, c'est notre caserne de pompiers qui est aujourd'hui sur la sellette.

Dès l'information connue, les élus de Portes Citoyenne se sont mobilisés en appelant à signer massivement la pétition des pompiers, indispensable pour faire plier les décideurs du SDIS ; Cette formidable mobilisation des Portoïses, comme celle de tous les habitants du département attachés à leur caserne ne doit cependant pas masquer le rideau de fumée qui s'est déroulé sous nos yeux.

En effet, le fonctionnement des centres de secours de la Drôme est financé par le Département et les communes. Élections régionales obligent, Nicolas Daragon, vice-président du Conseil départemental, s'est rendu à Portes pour devenir l'espace d'un jour, l'ami des pompiers, avec dans son sillage Geneviève Girard, première vice-présidente du SDIS. Pourtant, ce sont bien eux qui sont à l'origine de la « réorganisation » des services de secours sur tout le département et qui ont décidé du regroupement des casernes, sous la houlette de leur ami politique Laurent Lanfray, conseiller départemental de Montélimar et président du SDIS. Ils siègent ensemble sur le même banc au Département et ils votent tous les budgets main dans la main. Il appartenait aux élus de Portes Citoyenne de vous le faire savoir.

Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, Marjolaine Bouvier, conseiller municipaux d'opposition pour le groupe "Portes Citoyenne"

La prévention est l'ensemble des mesures prises pour préserver une situation donnée (sanitaire, sociale...) d'une dégradation, d'un accident ou d'une catastrophe. Mais à Portes-lès-Valence que devient-elle ? Le financement des 3 postes d'éducateurs de rue de la Sauvegarde à l'enfance est supprimé à partir de 2016, par le conseil départemental. Son président déclare : « plus on fait de la prévention spécialisée plus ça empire » (DL du 9/10/15). Le travail de terrain de ces éducateurs, les résultats sur la protection de l'enfance... tout est balayé d'un revers de main, sans autre forme de procès. À Portes-lès-Valence, Madame le Maire, Conseillère Départementale, acte cette décision et nous promet la création d'un poste dédié à la prévention. La formation de l'agent, sa mission... rien n'est défini. Pourtant, une pétition est lancée sur le net par l'adjoint en charge de la jeunesse et président du CIPD. Comment peut-on supprimer un service à la population et ensuite le plébisciter par une pétition ? Démagogie ou signe de tension dans la majorité municipale ? À vous d'en juger.

Sandrine Augier, Conseillère municipale dans l'opposition, membre socialiste

ÉTAT CIVIL

Naissances

Antoine Chabrerat
Alice Tauleigne
Ilan Gracia Garay
Sasha Fief,
Giulia Cellier

Mariages

Sylvain Reille et
Alexandra Lefebvre,
Nicolas Vincent et
Jennifer Verdier,
Cyprien Verrot et
Cécile Courbis

Décès

Hellé Prisset née Triolo
Geneviève Rives née Payré
Christiane Duquenne née Raillon,
Béatrice Fernandez
Antonio Venezia
Henri Tardy

PHARMACIES DE GARDE

Novembre

Samedi 28, Lundi 30 : Gauthier

Décembre

Samedi 5, lundi 7 : Choeur
Samedi 12, lundi 14 : Les Cèdres
Samedi 19, lundi 21 : Gauthier
Samedi 26, lundi 28 : Choeur

Janvier

Samedi 2, lundi 4 : Les Cèdres

THERMOGRAPHIE

Valence Romans Sud Rhône-Alpes mène une opération de thermographie aérienne afin d'identifier les déperditions thermiques des toits des bâtiments. Objectif : permettre aux particuliers d'identifier les pertes de chaleur de leur habitation et les accompagner dans la mise en œuvre de solutions d'isolation.

Plusieurs campagnes de survols menées en 2014 et 2015 permettent d'avoir une vision de 21 communes¹ du territoire, une échelle de couleurs permettant de visualiser les différents niveaux de déperdition.

L'acquisition des données s'est effectuée de nuit à l'aide d'un scanner infrarouge, embarqué à bord d'un avion bimoteur.

La Communauté d'agglomération souhaite rappeler que cette opération n'a aucun lien avec une quelconque démarche commerciale.

CLUB AMBROISE CROIZAT

Décembre

Vendredi 11, belote, 13h30 au Club
Jeudi 17, repas de Noël, 12h
salle Brassens
Jeudi 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, 20h Salle Brassens

PORTES INFOS EN LIGNE

Votre Portes-Infos est à présent disponible en ligne en version numérique sur le site Calaméo, à l'adresse : www.calameo.com/accounts/48936 ou sur le lien de la page facebook de la ville de Portes-lès-Valence.

CONSEILS DE QUARTIER

- ◆ **Réunions du conseil de quartier centre** - dernier mardi de chaque mois, 18h30, mairie.
- ◆ **Réunion conseil de quartier Nord** - jeudi 17 décembre à 18h, Maison des associations.
- ◆ **Réunions du conseil de quartier Ouest** - jeudi 3 décembre à 18h30, et soirée conte pour enfant le vendredi 11 à 20h, salle Fernand Léger.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2016-2017

Elles concernent les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle, en CP ainsi que les nouveaux portois.

Elles auront lieu en mairie, **bureau des affaires scolaires de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**, selon le calendrier ci-après :

ÉCOLES MATERNELLES

Voltaire : mardi 5 et mercredi 6 janvier 2016
Jean Moulin : jeudi 7 janvier 2016
Anatole France et Pasteur : vendredi 8 janvier 2016

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Voltaire : mardi 5 et mercredi 6 janvier 2016
Fernand Léger : jeudi 7 janvier 2016
Joliot Curie : mardi 12 et mercredi 13 janvier 2016

En cas d'empêchement, une permanence supplémentaire se tiendra **le vendredi 15 janvier 2016** aux heures d'ouverture de la mairie.

PIÈCES À FOURNIR (originaux et photocopies) :

pour la délivrance du certificat d'inscription dans les écoles concernées

- pièce d'identité d'un des parents ;
- livret de famille ;
- jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant, en cas de séparation, divorce ;
- carnet de santé ;
- justificatif du domicile de moins de trois mois ;
- certificat de radiation en cas de changement d'école.

Les parents d'élèves devront ensuite se rendre dans les écoles concernées avec le certificat d'inscription pour l'admission définitive.

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de respecter impérativement les jours et heures des permanences proposées.



INFORMATION IMPORTANTE

Fermeture de la mairie les samedis 26 décembre et le 02 janvier 2016

ÉCLAIRAGE PUBLIC

À partir du 1er janvier la commune n'est plus en charge de l'éclairage public. La compétence reviendra à la communauté d'agglomération Valence-Romans-Sud-Rhône-Alpes.

Pour toute réclamation veuillez vous adresser à Monsieur Lodo ou Monsieur Vercasson au 04 75 75 41 5. Adressez un mail à : eclairage.public.sud@valencero-mansagglo.fr

LES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE POUR OCTOBRE 2015

Le directeur départemental adjoint de la Sécurité publique de la Drôme a fait part des derniers chiffres de l'évolution de la délinquance sur la commune de Portes-lès-Valence en octobre 2015.

◆ En ce qui concerne les atteintes à l'intégrité physique, les chiffres sont en baisse avec deux cas constatés sur la période.

◆ Pour les atteintes aux biens, on remarque une baisse également, avec 26 cas constatés.

◆ Et enfin en matière d'escroqueries et d'infractions économiques et financières, les chiffres sont là en hausse avec 6 cas constatés.

RECENSEMENT

À partir de janvier 2016, des agents du recensement vont passer dans la ville. Dans le prochain numéro du Portes-Infos, ces agents vous seront présentés afin que vous les reconnaissez. Ce recensement revêt une importance particulière puisqu'il peut faire passer la commune au dessus de la barre symbolique des 10 000 habitants.

SPECTACLE DE NOËL

SAMEDI
19
DÉCEMBRE

PLACE DE LA MAIRIE
A PARTIR DE 18 H.

GRATUIT

SON & LUMIERES,
FEUX D'ARTIFICE

Présence du
Père Noël,
peluches vivantes DISNEY,
tours en calèche,
batucada
babagunça,

Vin chaud
et chocolats



Portes-lès-Valence